

COMMUNIQUÉ



Numéro 013-2021-2022

Le 5 avril 2022

Projet pilote de recherche-intervention portant sur la santé mentale du personnel enseignant

-Rappel important -

Comme vous le savez déjà, dans le cadre de la convention collective 2020-2023, une annexe (Annexe LIX) a été conclue entre la FAE et le Comité patronal de négociation pour les centres de services scolaires francophones (CPNCF) relativement à la santé globale des personnes salariées. Cette annexe prévoit la mise en place d'un projet pilote de recherche-intervention portant sur la santé mentale du personnel enseignant. Le financement dudit projet découle de cette lettre d'entente.

Ce projet sera déployé au sein des 12 centres de services scolaires dont le personnel enseignant est représenté par un des neuf syndicats affiliés à la FAE. Un établissement scolaire par centre de services scolaire sera choisi parmi ceux qui auront manifesté leur intérêt libre et volontaire et qui répondront aux critères de sélection établis. **Bien qu'il soit nécessaire de cibler le milieu cette année, le projet-pilote s'actualisera tout au long de l'année scolaire 2022-2023.**

L'objectif est de développer et d'expérimenter un dispositif organisationnel (Comité paritaire) de prévention des problèmes de santé mentale des enseignants et enseignantes dans le cadre de leur travail dans les établissements scolaires. Le Comité devra être composé de 3 à 5 membres du personnel enseignant, qui seront choisis par leurs pairs en favorisant une représentation diversifiée et d'une direction de l'établissement. **Les enseignantes et enseignants sélectionnés accompliront leurs tâches en lien avec le projet, sous libération, à raison d'une rencontre, d'environ 1 h 30, par mois.**

Pour les détails du projet, veuillez prendre connaissance du document **Appel d'intérêt** dans lequel vous trouverez les critères de sélections. Si votre établissement répond aux critères établis, il sera important de manifester votre intérêt par le biais de la **Déclaration d'intérêt** et d'acheminer celle-ci, dûment signée, à Daphné Jean-Baptiste (SERL) au djbaptiste@sregionlaval.ca **ET** à Kathleen Halpin (CSS Laval) au KHalpin@cslaval.qc.ca, au plus tard le **7 avril 2022 à 16 h.**

Pour toutes questions ou commentaires au sujet du projet-pilote en question, veuillez communiquer avec Daphné Jean-Baptiste au djeanbaptiste@sregionlaval.ca ou au 450-978-1513.

Syndicalement vôtre,

Daphné Jean-Baptiste
Responsable SST

Syndicat de l'enseignement
de la région de Laval

1717, rue Fleetwood
Laval (Québec)
H7N 4B2

Téléphone :
450 978-1513

Télécopieur :
450 978-7075
www.sregionlaval.ca